

KOLLER (*Henri-François-Paul*), Colonel et agent général des Colonies à l'administration centrale (Bruxelles, 16.4.1866—Schaerbeek, 1.3.1944). Fils d'Henri et de Nazet, Annette-Antoinette.

Le 26 juillet 1882, il s'engageait comme soldat au 8^e régiment de ligne; son avancement fut rapide car nous le trouvons adjudant sous-officier le 15 juin 1885. Il passe brillamment ses examens de sous-lieutenant le 27 décembre 1886, est désigné d'abord pour le 14^e de ligne, puis pour les carabiniers le 10 avril 1889. La carrière coloniale qu'ont choisie certains de ses condisciples à l'armée l'attire lui aussi et il obtient son admission à la Force Publique de l'É. I. C. fin 1891. Il s'embarque à Anvers sur l'*Édouard Bohlen* le 6 décembre et est commissionné à Boma le 30 pour rejoindre l'expédition Van Kerckhoven dans le Haut-Uele. Tandis qu'il attend son ordre de départ à l'État major de la Force Publique à Boma, on apprend que les indigènes du Mayumbe se sont révoltés et ont assassiné un agent des finances, M. Rousseau. Une opération répressive est décidée et confiée à Koller qui se met aussitôt en route pour la Lukula où s'est déroulée la tragédie. Jusqu'en juin 1892, Koller avec son escorte patrouille dans la région qu'il apaise avec adresse et doigté. Mais sa santé est atteinte; une profonde anémie et des troubles gastriques l'obligent à descendre vers la mission de Landana où on l'hospitalise. Il rentre, encore mal en point, le 9 juillet, à Boma où ils'embarque le 13 à bord du *Lulu Bohlen* pour être rapatrié.

Sa convalescence terminée, mais le retour en Afrique lui étant interdit, il veut servir le Congo quand même et demande à être attaché à l'administration centrale de l'É. I. C. à Bruxelles. Nommé lieutenant le 26 mars 1893, il est capitaine en second le 26 mars 1901. Avec le grade de capitaine-commandant, il quitte le service militaire afin de se consacrer plus complètement au service administratif. Le 27 février 1911, il atteint le grade de directeur au ministère des Colonies. Envoyé à Paris par Charles Liebrechts, il en revient avec un ingénieux plan d'organisation d'une industrie des emballages à destination du Congo. Avec la collaboration du colonel Mols, Koller met ainsi sur pied une entreprise qui prendra

le nom de Compagnie auxiliaire des Transports internationaux.

Pendant la guerre 1914-1918, Koller, quoique non astreint à une quelconque obligation militaire, reprend du service à l'armée; il commande un bataillon du premier régiment des carabiniers et pendant la campagne de l'Yser prend la direction du centre d'instruction n° 3 de Coutances.

Après l'armistice, reprenant son activité à l'administration centrale de la colonie, Koller est nommé inspecteur général le 31 décembre 1924, puis agent général du département.

L'intérêt qu'il portait à tout ce qui concernait le Congo l'amena à s'intéresser particulièrement à l'Association pour le perfectionnement du matériel colonial dont il devint secrétaire général.

Il fonda en 1924 avec le major Dhaenen l'Entr'Aide Coloniale et à la mort de celui-ci en assura la présidence.

L'activité des dernières années de sa vie fut consacrée à cette œuvre philanthropique qui s'était assigné la tâche d'assister les anciens coloniaux. Son action à l'Entr'Aide coloniale fut le digne couronnement d'une vie vouée tout entière à l'œuvre coloniale.

La personnalité très appréciée de Koller justifie les nombreuses distinctions honorifiques dont il fut gratifié et parmi lesquelles nous citerons :

Commandeur de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre de Léopold II; chevalier de l'Ordre royal du Lion; Croix de guerre avec palmes; Croix militaire de 1^{re} classe; Croix civique de 1^{re} classe; Médailles commémoratives du Congo, de Léopold II, du roi Albert, de la Campagne 1914-18, de la Victoire, des Volontaires combattants; commandeur du Dragon d'Annam; officier de l'Étoile noire du Bénin; chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie; chevalier de l'Ordre

du Christ de Portugal; officier de la Rédemption africaine du Libéria; officier de l'Instruction publique de France, etc.

[A. E.] 26 mars 1954.
Marthe Coosemans.

Reg. matr. n° 826. — *Expans. colon.* 5 mai 1931. — *Bull. Ass. Vét. col.*, janvier 1931, pp. 3, 4; mai 1931, p. 7. — Liebrechts, *Léopold II, fond. d'empire*, Brux., 1938, p. 355. — *Belgique active*, Brux., Vromant, 1934, p. 221.